



Réunion de la formation Emploi, revenus du 11 juin 2008

SYNTHÈSE

La formation « Emploi, revenus », réunie le 11 juin sous la présidence de Raoul Briet, a rassemblé une cinquantaine de personnes. Jean-Baptiste de Foucauld, président du groupe de travail sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi, a présenté son rapport intitulé « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir ». Après un bilan du programme à moyen terme 2004-2008 par Bernard Guibert, Sylvie Lagarde, rapporteur de la formation, a exposé les orientations du programme à moyen terme 2009-2013. Celui-ci est très influencé par les fortes demandes tant européennes et internationales que locales mais aussi par une demande sociale soutenue et un intérêt croissant pour l'évaluation des politiques publiques d'emploi et de formation professionnelle. Les recommandations des deux groupes de travail du Cnis qui se sont tenus sous les présidences de Jacques Freyssinet (sur les inégalités sociales) et de Jean-Baptiste de Foucauld orientent largement le programme des cinq années à venir. Les quatre enquêtes présentées ont obtenu un avis d'opportunité favorable.

Jean-Baptiste de Foucauld a présenté le rapport du groupe de travail qu'il présidait sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi. Le groupe a établi que la situation se caractérisait essentiellement par des difficultés d'accès aux données (beaucoup d'informations mais d'accès difficile), une communication insuffisante et une trop grande focalisation sur un indicateur unique. A partir de ce constat, il a fixé trois objectifs à sa démarche. Tout d'abord, les indicateurs à définir doivent éviter les malentendus. En second lieu, il importe de préciser ce que l'on veut savoir et dans quel but. Les indicateurs du chômage et de l'emploi devraient ainsi permettre d'apprécier dans quelle mesure les droits fondamentaux des personnes sont respectés (notamment le droit au travail), de mener des analyses pertinentes sur l'évolution économique tant structurelle que conjoncturelle, de fournir des instruments fiables aux acteurs en charge des politiques de l'emploi et enfin d'alimenter le débat public. En troisième lieu, ces indicateurs doivent tenir compte de la grande diversité des demandeurs. Le groupe a ensuite engagé une réflexion sur les concepts. Il lui est apparu indispensable de se situer dans le cadre des concepts BIT et de mettre davantage en avant certains d'entre eux : le sous-emploi, le halo autour du chômage, l'emploi inadéquat, la qualité de l'emploi et la précarité. De nombreux débats ont porté sur ces trois dernières notions sans pouvoir aboutir toutefois en ce qui concerne la précarité. Le groupe a émis trente propositions qui peuvent être classées en trois catégories. L'approche statique est une suite de photographies prises entre une période t et une période $t+1$. Les données nécessaires à la construction de tels indicateurs existent pour l'essentiel. La statistique publique est en revanche beaucoup moins avancée en ce qui concerne l'approche dynamique qui consiste à suivre des individus d'une période à l'autre. Les propositions les plus novatrices en la matière portent sur la publication d'une ancienneté moyenne du chômage, sur des indicateurs de récurrence ainsi que sur des indicateurs de transitions et de parcours. La troisième catégorie de propositions concerne les problèmes complexes (instabilité, insécurité, précarité, emploi insatisfaisant,...). Un indicateur unique est insuffisant. Mais, l'observation de ces phénomènes peut se faire par le biais de quelques-uns des indicateurs statiques ou dynamiques. Enfin le groupe s'est penché sur la question de la communication. Il considère que la hiérarchie actuelle qui privilégie les résultats mensuels sur les analyses de fonds devrait être inversée. La communication aurait, en outre, intérêt à s'appuyer sur des méthodes rigoureuses (calendrier annoncé à l'avance et respecté). La facilité de lecture des documents est essentielle et doit être améliorée. Aussi, le groupe souhaite-t-il que les différents sites internet concernés renvoient à une même liste de publications et encourage-t-il à l'établissement d'un glossaire et d'un dictionnaire des principaux indicateurs. Tous les intervenants ont salué le travail accompli.

Certains ont toutefois regretté que les propositions n'aient pas été hiérarchisées et que le groupe ne soit pas allé plus loin sur les sujets complexes.

La réunion a ensuite porté essentiellement sur le programme à moyen terme. D'après le bilan dressé par Bernard Guibert sur le programme à moyen terme 2004-2008, la plupart des avis pris en 2003 dans le domaine de l'emploi et des revenus ont été suivis d'effet ou sont en passe de l'être. Les progrès accomplis doivent néanmoins se poursuivre. Par ailleurs, certains travaux ont été réalisés alors qu'ils n'étaient pas programmés : sur les particuliers employeurs, sur le contrat nouvelle embauche, d'autres à la demande d'Eurostat (enquêtes complémentaires à l'enquêtes emploi, enquête sur l'apprentissage tout au long de la vie, enquête permanente sur les conditions de vie (EPVCM)). En revanche, aucun résultat significatif n'a été enregistré dans l'analyse des tensions sur le marché du travail.

Puis, Sylvie Lagarde a présenté les grands axes du programme à moyen terme 2009-2013. Dans la continuité du précédent, ce programme sera structuré par la pression européenne et internationale, par les besoins forts de suivi de l'emploi, des salaires et des revenus au niveau local, par la forte demande pour l'évaluation des politiques publiques d'emploi et de formation professionnelle et par la demande sociale. Il aura à répondre à maints engagements au niveau européen et international : enquête emploi en continu et ses modules annuels thématiques, extension de l'enquête sur le coût de la main d'œuvre et la structure des salaires, indice du coût du travail, compétence des adultes et études sur la formation tout au long de la vie avec certainement la mise en place d'enquêtes spécifiques obligatoires sur ces deux sujets. La statistique publique devra, de plus, faire face à l'impact potentiel de la mise en application de la nomenclature socio-économique européenne (ESeC) sur la nomenclature française des PCS. Au niveau local, la réalisation d'études sera facilitée par l'utilisation croissante des sources administratives avec l'achèvement de la rénovation du système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (SIERA) dès 2009 et la possibilité de construire une base exhaustive sur l'ensemble des revenus à partir des fichiers administratifs de données fiscales et sociales. Par ailleurs, plusieurs engagements ont été pris quant à la refonte du système d'information au cours du moyen terme 2009-2013 : refonte de l'enquête emploi (globale début 2012 mais extension de l'échantillon dès 2009), refonte du dispositif Acemo de la Dares début 2010, rénovation de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux. Enfin, le programme à moyen terme s'efforcera de répondre aux préoccupations des utilisateurs et des tutelles. Il s'agira notamment de prendre en compte les recommandations des rapports Freyssinet - qui a déjà fait évoluer les outils - de Foucauld et Quinet. La prise en compte de ces deux derniers nécessitera notamment des changements dans les publications, des efforts de communication et de pédagogie. La santé au travail et les conditions de travail ont par ailleurs connu récemment un regain d'intérêt. En réponse à cette double préoccupation, la statistique publique a déjà développé certains instruments (enquêtes Sumer et SIP). En réponse aux préconisations du rapport Nasse-Légeron, l'effort entrepris se prolongera dans les prochaines années avec la mise en œuvre d'un tableau de bord sur le stress au travail et les risques psychosociaux. Par ailleurs, le dispositif statistique sur l'emploi et les revenus dans les trois fonctions publiques devra être amélioré en cette période de grandes mutations pour la fonction publique (LOLF, RGPP, réflexion sur la modernisation). Enfin, deux thèmes transversaux engagés au cours du moyen terme 2004-2008 se poursuivront dans les cinq années à venir : l'amélioration dans la mise à la disposition des chercheurs de données détaillées et la collecte par internet auprès des ménages.

Avant de s'achever, la formation a accordé un avis d'opportunité favorable aux quatre enquêtes qui étaient présentées.